

option Responsable technico-commercial : fruits et légumes

RNCP2287 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	34581, 34504
Code(s) ROME	D1107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LEGTAH DE ST GERMAIN EN LAYE-CHAMBOURCY	19780004800013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Responsable technico-commercial : fruits et légumes est chargé de mettre en œuvre la politique commerciale de l'entreprise (achat et/ou vente) sur un secteur géographique, un type de marché, un point de vente, un rayon, un secteur.

Il est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il gère et organise toutes les composantes de son activité : organisation et gestion de son travail et celui de son équipe, gestion des marchandises, les matériels, équipements, locaux.
- Il établit des relations commerciales avec les clients et fournisseurs et communique dans l'entreprise.
- Il adapte son activité en fonction des évolutions des activités et produits de l'entreprise.
- Il mobilise des connaissances et met en œuvre des techniques relatives aux produits, aux process et à l'utilisation des produits.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Participer à l'élaboration de la politique commerciale de l'entreprise du secteur des fruits et légumes

UCP2 : Utiliser les techniques de négociation et de vente dans le secteur des fruits et légumes

UCP3 : Gérer l'activité commerciale de l'entreprise du secteur des fruits et légumes dans le respect de la réglementation

UCP4 : Mobiliser les connaissances techniques et économiques relatives aux produits du secteur des fruits et

Blocs de compétences

RNCP2287BC01 — UCP1 : Participer à l'élaboration de la politique commerciale de l'entreprise du secteur des fruits et légumes

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- choisir les segments constituant le marché cible
- positionner le produit
- distribuer le produit sur le marché national et à l'extérieur
- constituer un portefeuille de clientèle

RNCP2287BC02 — UCP2 : Utiliser les techniques de négociation et de vente dans le secteur des fruits et légumes

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser une action de prospection à partir du fichier client
- préparer l'entretien de vente et/ou de négociation
- mener un entretien de vente et/ou de négociation

RNCP2287BC03 — UCP3 : Gérer l'activité commerciale de l'entreprise du secteur des fruits et légumes dans le respect de la réglementation

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- assurer la gestion matières
- assurer la gestion administrative et financière dans le respect des réglementations
- gérer la force de vente

RNCP2287BC04 — UCP4 : Mobiliser les connaissances techniques et économiques relatives aux produits du secteur des fruits et légumes dans le cadre de son activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter les fruits et légumes achetés ou vendus
- garantir la qualité commerciale des fruits et légumes achetés et/ou vendus
- assurer la gestion matérielle d'un point de vente

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :
- Les entreprises de production (arboriculture, maraîchage).
- Les entreprises de négoce de fruits et légumes : coopératives, expéditeurs, import-export.

- Les entreprises agro-alimentaires spécialisées dans la transformation et la commercialisation des fruits et légumes.
- Les entreprises du secteur de distribution (commerce de gros, grande distribution, magasins spécialisés...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Agent de relation culturelle, responsable de dépôt : secteur de la collecte, du négoce.
- Chef de rayon, chef de secteur, acheteur : secteur de la grande distribution.
- Responsable commercial, assistant commercial, animateur de vente.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 816 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 475
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	36 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 101 €
--------------------------------	---------

Selon la branche	6 500 € – 7 536 €
Prise en charge	Branches concernées
7 101 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 536 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2287/>